



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2407 612

Le 21 août 2024

**OBJET :** **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des données statistiques**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 25 juillet 2024 et visant à obtenir le nombre d'interventions réalisées par des policiers de la Sûreté du Québec lié à un signalement de fugue d'un centre de jeunesse sur le territoire desservi par la Sûreté et ce, pour la période allant de 2019 à ce jour.

Nous vous transmettons, ci-dessous, en conformité avec la *Loi sur l'accès*, un tableau faisant état des renseignements demandés :

### **Nombre de personnes répertoriés comme ayant fugué d'un centre de jeunesse qui se trouve sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, entre 2019 à ce jour**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
<b>Nombre de personnes</b>	<b>1128</b>	<b>898</b>	<b>984</b>	<b>1222</b>	<b>1592</b>	<b>838</b>

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-07-31

\*Les données pour l'année 2024 s'échelonnent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2024

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde quant à l'effet que nos systèmes permettent uniquement de répertorier le nombre d'individus ayant fugué plutôt que le nombre d'interventions. Ces données ne sont donc pas exhaustives et il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : [accesdocuments@surete.qc.ca](mailto:accesdocuments@surete.qc.ca)

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

## **ORIGINAL SIGNÉ**

Zaki M. Grigahcine  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels